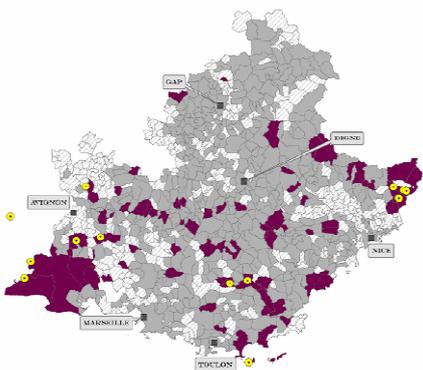


## MURIN À OREILLES ÉCHANCRÉES

<p><b><i>Myotis emarginatus</i></b></p> <p>Mammifère, Chiroptère, Vespertilionidés</p>	 <p style="text-align: right; font-size: small;">Photo : Vincent Rufray</p>
<p><b>CODE NATURA 2000 : 1321</b></p>	

GENERALITE			
VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE			
	Composante	Nature	Niveau
<b>Statut juridique de l'espèce</b>	<b>Statut européen</b>	<i>Directive Habitats</i>	Annexe II et IV
		<i>Convention de Berne</i>	Annexe II
		<i>Convention de Bonn</i>	Annexe II
	<b>Statut national</b>	<i>MNHN (1994) Liste rouge nationale</i>	Vulnérable
<b>Statut régional</b>	<i>Avis d'expert</i>	Vulnérable	
SITUATION DE L'ESPECE			
<b>Répartition géographique</b>	<b>Europe</b>	L'aire de répartition du Murin à oreilles échanrées s'étend du Maghreb jusqu'au sud des Pays-Bas et de la Pologne et des îles britanniques à l'ouest jusqu'en Asie mineure à l'est. L'Europe centrale représente le barycentre de cette aire de présence ouest paléarctique.	
	<b>France</b>	Connue dans toutes les régions de France, Corse comprise, et dans les régions limitrophes (Bénélux, Suisse, Allemagne et Espagne).	
	<b>Région Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<p>Le Murin à oreilles échanrées occupe la frange méditerranéenne de la région, se reproduisant généralement à des altitudes inférieures à 500 m. Au delà de cette altitude on rencontre généralement des mâles solitaires ou des individus non reproducteurs. Moins de 15 colonies sont connues en région PACA ce qui en fait une espèce rare et localisée. Les colonies se situent généralement à proximité des grands cours d'eau, dans le Var et la vallée du Rhône. On ne connaît pratiquement pas de gîtes d'hivernage.</p> <p style="text-align: center;"><i>Carte de répartition régionale (GCP / DIREN, 2008)</i></p>	
<b>Etat de conservation et Tendances d'évolution des effectifs</b>	<b>Europe</b>	Effectif européen inconnu	
	<b>France</b>	<p>L'espèce peuple les 22 régions françaises mais avec de fortes disparités géographiques et saisonnières. Elle semble très rare en Ile-de-France, rare dans le sud de la France mais semble être ailleurs le <i>myotis</i> le plus commun comme par exemple dans la région Centre et Poitou-Charentes.</p> <p>Un total de d'environ 36 000 individus a été compté en été 2004. On observe depuis 1995 une augmentation constante des effectifs dans plusieurs régions.</p>	

	<p><b>Région Provence- Alpes-Côte d'Azur</b></p>	<p>Dans la région, certaines colonies de reproductions suivies tous les ans depuis 1995, montrent d'importantes fluctuations d'effectifs. Ces variations semblent principalement liées à des déplacements annuels de populations (fusion / cissions de colonies) sans que l'on sache en expliquer la cause. Les effectifs des colonies varient d'une dizaine d'adultes à près de 800 adultes. Sur la période des 10 dernières années les populations connues paraissent globalement stables.</p>
<b>BIOLOGIE</b>		
<p><b>Activité</b> En période hivernale, l'espèce est essentiellement cavernicole. Les individus en hibernation peuvent être observés seuls ou rassemblés en petites grappes voire en essaims. Les individus sont généralement suspendus en évidence à la paroi, rarement enfoncés dans des fissures. Le Murin à oreilles échancrées est relativement sédentaire. Les déplacements connus entre gîtes d'été et d'hiver excèdent rarement plus de 40 km. Les animaux ne prennent habituellement leur envol qu'à la nuit complète. En période estivale, ils peuvent s'éloigner jusqu'à 15 km de leur gîte. En chasse, l'espèce prospecte régulièrement le feuillage des feuillus comme l'atteste les résidus de végétation trouvés à la surface des tas de guano.</p> <p><b>Reproduction</b> Les femelles sont fécondes au cours du second automne de leur vie. Les copulations sont notées en automne et peut être jusqu'au printemps. La durée de la gestation est de 50 à 60 jours. La mise bas survient entre mi-juin à fin juillet en France. Les gîtes de parturition sont localisés dans des grottes chaudes ou des combles de bâtiments. Un seul petit est produit par les femelles matures, il est capable de voler à environ quatre semaines et devient indépendant au bout de 40 jours.</p> <p>Les femelles forment des colonies de reproduction de taille variable (de 20 à 500 individus en moyenne et exceptionnellement jusqu'à 2000 adultes), régulièrement associées au Grand Rhinolophe et parfois au Petit Rhinolophe ou au Minioptère de Schreibers.</p> <p>Des cas d'individus âgés de plus de 16 ans ont été signalés. L'espérance de vie de l'espèce se situerait néanmoins autour de 3 à 4 ans.</p> <p><b>Régime alimentaire</b></p> <p>Le régime alimentaire est unique parmi les chiroptères d'Europe et démontre une spécialisation importante de l'espèce. Il est constitué essentiellement de Diptères (Mouches - <i>Musca sp.</i>) et d'Arachnides (Argiopidés) qu'elle capture dans le feuillage. L'un ou l'autre de ces deux groupes d'invertébrés dominant selon les milieux ou les régions d'études. Les autres proies (Coléoptères, Névroptères et Hémiptères) sont occasionnelles et révèlent surtout un comportement opportuniste en cas d'abondance locale.</p>		
<b>HABITATS UTILISES</b>		
<p><b>Habitats de reproduction</b></p>		<p>Une des spécificités de l'espèce est qu'elle est peu lucifuge ; les femelles dans les gîtes de mise bas ou les mâles dans leur gîte d'estivage ou de transit supportent une faible luminosité. Hors région méditerranéenne, les colonies de mise bas sont généralement localisées dans les volumes chauds et inhabités de constructions humaines, notamment dans les combles et greniers de maisons, d'églises ou de forts militaires. Au sud, l'espèce occupe aussi les cavités souterraines.</p>
<p><b>Habitats d'alimentation</b></p>		<p>Le Murin à oreilles échancrées fréquente préférentiellement les zones de faible altitude, où il affectionne particulièrement les vallées alluviales et les massifs forestiers surtout s'ils sont composés de feuillus et entrecoupés de zones humides. Il fréquente aussi les vergers non intensivement cultivés, les milieux bocagers, les espaces boisés péri-urbains, les jardins... Il chasse régulièrement au-dessus des rivières et la proximité de l'eau est une constante environnementale dans le voisinage des colonies.</p>
<p><b>Habitats d'hivernage</b></p>		<p>Les gîtes d'hibernation sont des cavités naturelles (grottes) ou artificielles (galeries et puits de mines, caves, tunnels, viaducs), de vastes dimensions aux caractéristiques suivantes : obscurité totale, température jusqu'à 12°C, hygrométrie proche de la saturation et ventilation très faible à nulle.</p>
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>		
<p><b>Menaces sur l'espèce</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dérangement des colonies de reproduction</li> <li>- Disparition des gîtes épigés et hypogés (rénovation ou abandon du bâti, fermeture des sites souterrains)</li> <li>- Intoxication des individus par les pesticides, par les produits utilisés pour le traitement vermifuge du bétail ou pour les charpentes</li> <li>- Collision routière</li> </ul>	
<p><b>Menaces sur ses habitats</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Modification des paysages par l'agriculture intensive (destruction des haies, des talus, etc...)</li> <li>- Assèchement des zones humides et destruction des ripisylves</li> <li>- Conversion des forêts climaciques en peuplements monospécifiques de résineux</li> <li>- Destruction/dégradation des habitats de chasse consécutif à l'abandon du pastoralisme (fermeture des milieux) ou au développement des zones urbanisées ou industrielles ou des zones de monoculture intensives (agricoles ou sylvicoles)</li> </ul>	